

FICHE PRODUIT
MAXI BONUS
1. LA CIBLE

- Les assurés expérimentés de 25 à 75 ans justifiant d'un CRM compris entre 0.50 et 0.72, conducteurs de véhicules (hors camping-car) dont la valeur à neuf est inférieure à 50 000 €.
- Les bons conducteurs n'ayant fait l'objet d'aucune circonstance aggravante au cours des 60 derniers mois.

2. LES GARANTIES

FORMULES ET GARANTIES	MINI	MEDIAN	MAXI
Responsabilité Civile	✓	✓	✓
Défense Pénale et Recours Suite à Accident	✓	✓	✓
Insolvabilité des tiers		✓	✓
Vol et tentative de vol		✓	✓
Incendie		✓	✓
Catastrophes Naturelles – Forces de la nature		✓	✓
Catastrophes Technologiques		✓	✓
Attentats et Actes de terrorisme		✓	✓
Bris de glaces		✓	✓
Dommages Tous Accidents			✓
Equipements hors-série <i>jusqu'à 300€</i>		✓	✓
Valeur à neuf (12 mois)			✓
Responsabilité Civile attelage <750 KG	✓	✓	✓

OPTIONS	MINI	MEDIAN	MAXI
Assistance Okm avec garantie « remise en route rapide », avec ou sans véhicule de remplacement	✓	✓	✓
Protection du Conducteur <i>jusqu'à 500 000 €</i>	✓	✓	✓
Franchise prêt de volant modulable (rachat total ou partiel)	✓	✓	✓
Responsabilité Civile attelage >750 KG	✓	✓	✓
Franchise de classe modulable (réduite ou majorée)		✓	✓
Rachat de franchise Bris de glaces			✓
Valeur majorée de 5 à 40 % en cas de sinistre total			✓



Remise en route rapide : réparation immédiate du véhicule à concurrence de 200€
 (Pannes couvertes mentionnées dans la convention d'assistance)
 Véhicule de remplacement : 3 jours en cas de panne, 5 jours en cas accident, 30 jours en cas de vol

3. LES FRANCHISES

Franchise BDG (non applicable en cas de réparation)	Classes A à G	Classes H à O		A partir de la classe P
	50 €	70 €		100 €
Incendie -Explosion - Tempête - Vol Dommages tous Accidents	CLASSE	Minorée	Base	Majorée
	A à D	140	210	280
	E à G	200	300	400
	H à J	220	330	440
	K à M	250	375	500
	N et O	300	450	600
	P et Q	400	600	800
	R et S	500	750	1 000
Protection du conducteur	Franchise relative en Déficit Fonctionnel Permanent de 10%			
Franchise conducteur non dénommé (permis >= 3 ans)	800 € Possibilité de rachat partiel à 400 € ou total			
Franchise Conducteur Novice (permis < 3 ans)	1 600 €			
Forces de la nature	Franchise fixe de 380 €			
Catastrophes Naturelles	Franchise légale de 380 €			

4. LES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

→ VEHICULE :

- Véhicule dont le **groupe est ≤ à 38 et la classe ≤ S.**
- Véhicules 4 roues ≤3.5T immatriculés en France.
- Véhicule dont la **valeur à neuf est inférieure à 50 000 €.**
- Véhicule de série courante n'ayant subi aucune modification.
- Véhicule n'ayant pas subi d'interruption d'assurance de plus de 3 mois.



Le certificat d'immatriculation doit être au nom :

- du souscripteur
- de son conjoint désigné
- une société de crédit ou leasing

→ **DATE D'EFFET :**

- Au plus tôt, le jour de la saisie sur le www.sollyazarpro.com.
- Effet différé possible jusqu'à 3 mois.

→ **LES USAGES :**

Déplacements privés

Le véhicule est assuré pour les seuls déplacements de la vie privée, à l'exclusion des trajets aller-retour du domicile au lieu de travail et de toute utilisation pour les besoins d'une profession.

Déplacements privés - trajets

Le véhicule est assuré pour les seuls déplacements de la vie privée et pour les trajets aller - retour du domicile au lieu de travail à l'exclusion de toute utilisation pour les besoins d'une profession.

Déplacements privés - professionnels

Le véhicule est assuré pour les déplacements de la vie privée, le trajet aller-retour du domicile au lieu de travail et les déplacements professionnels, à l'exclusion des tournées régulières effectuées dans le cadre des professions suivantes : VOYAGEUR - REPRESENTANT - PLACIER (VRP), VISITEUR MEDICAL, DEMARCHEUR, TRANSPORTEUR, MESSAGERIE, COURSIER, LIVREUR.

→ **SOUSCRIPTEUR / CONDUCTEUR(S) :**

- Personne physique âgée de 25 à 75 ans.
- CRM de 0.50 à 0.72.
- Ayant été assuré au moins 33 mois sur les 36 derniers mois.
- Titulaire du **permis de conduire européen depuis plus de 6 ans avec au maximum 3 sinistres au cours des 36 derniers mois dont au maximum 1 de responsabilité totale ou partielle et 2 non-responsables.**
- N'ayant pas fait l'objet au cours des 36 derniers mois d'une nullité de contrat ou résiliation par un précédent assureur.
- N'ayant pas fait l'objet au cours des 60 derniers mois d'un contrôle positif d'alcoolémie ou stupéfiant, d'un refus de se soumettre au dépistage, délit de fuite ou refus d'obtempérer.
- N'ayant pas fait l'objet au cours des 60 derniers mois d'un retrait ou d'une suspension de permis de plus de 60 jours.
- Domicilié en France Métropolitaine.

5. AVANTAGE ET TARIFS

→ **BONUS 50 GELÉ**

A la souscription ou en cours de contrat, l'assuré détenteur d'un CRM à 0,50 depuis plus de 3 ans et sans sinistre de responsabilité bénéficie d'un **bonus gelé**. Cet avantage lui permettra de maintenir le tarif tout au long de la vie de son contrat à un niveau tarifaire « CRM 0,50 » **même en cas d'accident responsable.**

Cet avantage tarifaire peut être remis en cause en cas de déclaration inexacte ou de modification des termes du contrat.

→ **REMUNERATION COURTIER**



COMMISSIONNEMENT

Taux de commission variable jusqu'à 16%

Possibilité de frais supplémentaires prélevés et reversés à 100% :

Frais de courtage annexes d'adhésion de 0 à 300 €

Frais de courtage annexes de 0 à 8 €/mois

→ **FLEXIBILITE A LA SOUSCRIPTION**

- Fractionnements multiples autorisés : Mensuel / Trimestriel / Semestriel / Annuel.
- Paiement à la souscription par prélèvement ou par carte bancaire. Choix de la date de prélèvement des primes à venir entre le 1er, 5 ou le 10 du mois.

6. LA SOUSCRIPTION ET LA GESTION

→ **RAPIDITE ET SIMPLICITE DE LA SOUSCRIPTION :**

- Prise de garantie immédiate via le site www.sollyazarpro.com avec attribution d'un numéro de police et édition de la carte verte temporaire d'une durée d'un mois.
- Carte verte définitive délivrée après le premier paiement de la prime et le retour des pièces à fournir.

Un espace de tarification simple et intuitif qui vous permet :

- D'accéder à toutes les informations utiles comme les documents contractuels Maxi Bonus disponibles en téléchargement sur www.sollyazarpro.com.
- D'avoir le choix entre plusieurs tarifs, garanties et franchises de notre gamme de produit sur un même formulaire.

→ **PIECES A FOURNIR A LA SOUSCRIPTION :**

- Disposition Particulières signées.
- Relevé d'information de moins de deux mois justifiant des antécédents sur les 36 derniers mois.
- Photocopie recto/verso du permis de conduire Européen en cours de validité autorisant la conduite du véhicule garanti.
- Photocopie de la carte grise du véhicule assuré.
- Le mandat de prélèvement SEPA signé.

Ces documents sont indispensables à la bonne gestion du contrat. A défaut de réception de l'un d'eux, nous pourrions être amenés à résilier le contrat en adressant au souscripteur une lettre recommandée avec préavis de 10 jours.

→ **QUALITÉ DE LA GESTION :**

- Déclarations des sinistres directement en ligne sur www.sollyazarpro.com.
- Délais de gestion des sinistres très rapides, déclarations traitées en 48h à réception du dossier.
- Ligne téléphonique dédiée pour vous accompagner ainsi que vos clients dans la réalisation des avenants, la déclaration des sinistres, et toute autre question liée au contrat.
- Règlement des primes impayées directement par le client en carte bancaire sur une plateforme sécurisée.

VOS CONTACTS

SERVICE COMMERCIAL

01 40 82 81 49

60 rue de la Chaussée d'Antin
75439 Paris cedex 09

servicecommercial@sollyazar.com

GESTION

01 8005 5000 + 111

60 rue de la Chaussée d'Antin
75439 Paris cedex 09

productioniard@sollyazar.com
sinistreiard@sollyazar.com